

06 avril 1935

Ramener la foi

« C'est M. de Martel qui a fait revivre la Chambre Libanaise et qui a mis un terme au régime des décrets-lois. Le Haut-Commissaire reconnaît tous les services que peut rendre au pays une représentation nationale, il a fait connaître son désir qui est, après l'avoir rétablie, de lui donner progressivement plus de droits. Mais il ne le fera qu'avec prudence, de crainte d'être obligé de revenir en arrière. Il ne faut pas donner et reprendre...

Ce qui est vrai, c'est que les ressortissants des Etats du Levant, instruits par leur passé, en sont justement fiers. Ils ressentent vivement la critique parfois inévitable. Mais ils peuvent être assurés que, comme ses prédécesseurs, M. de Martel n'ignore rien de leur histoire glorieuse et que comme eux, il sait avec quels égards il convient de traiter une population d'une civilisation si ancienne et dont l'idéal se confond avec les aspirations de la démocratie française.

« Si, malgré, tout, quelques malentendus se produisent, ils ne peuvent, en tous cas, altérer en aucune façon la sollicitude de la puissance mandataire, ni affecter en quoi que ce soit l'amitié traditionnelle franco-libanaise. Dans son histoire, le petit peuple libanais a surmonté courageusement les difficultés plus graves. Puisque le Mandat est indispensable à son existence, il faut lui faire confiance. Le Liban, tout comme notre Midi auquel il s'apparente, tire de son sol et de ses sites les ressources d'une confortable aisance. Le Haut Commissaire a la charge de l'aider à les développer. Il n'y a point de doute qu'il accomplisse sa tâche. C'est en se montrant bienfaisante que l'autorité se fait respecter et aimer ».

Déclarations du Comte de Martel à la Correspondance d'Orient.

Que la ligne de conduite des autorités nécessite de la fermeté dans les circonstances présentes, on le comprend fort bien. Nul doute, au reste, que de cette fermeté, on commence à s'apercevoir.

Mais la fermeté n'est justifiée que dans la mesure où elle accompagne l'action. On peut être ferme dans la mesure exacte où l'on améliore une situation. Fermeté ne peut vouloir dire qu'on usera de la manière forte en se bouchant les oreilles. Il faut savoir entendre pour savoir agir. N'est-ce pas ainsi d'ailleurs que M. de Martel comprend la situation dans le texte que nous reproduisons plus haut ?

*

* *

Que ce pays ressente les effets d'un malaise profond, c'est l'évidence même. Qu'il puisse se calmer par l'effet de remèdes moraux précédant les remèdes matériels, c'est encore vrai. Tout devient possible quand le moral est bon et aussi bien pour les nations que pour les hommes.

On aperçoit d'ailleurs, les signes avant-coureurs d'une volonté de redressement, qui pointent de toutes parts comme l'annonce d'aune aube. Car ce pays attendait de sortir de la nuit.

Nous n'entendons plus guère que propos pessimistes et prophéties de malheur. Il y avait de quoi. Mais l'heure est peut-être venue où l'on a besoin d'autre chose que de Jérémies,

pleurant sur la ruine de la cité. Tout le monde s'accordait pourtant, pour reconnaître à ce pays une vitalité étonnante. Mais cette vitalité n'a-t-elle pas diminué du fait qu'on faisait – inconsciemment sans doute – tout ce qu'il fallait pour l'étouffer ?

*

**

On ne donne pas du courage aux gens en leur prêchant la résignation. On ne les reconforte pas en leur assurant qu'ils sont victimes de la fatalité et qu'on ne peut plus rien pour eux.

Telle était bien, cependant, l'atmosphère dans laquelle nous vivions : atmosphère lourde, déprimante, suffocante.

Il fallait consentir à se voir humilié quant au politique et ruiné quant à l'économique pour s'entendre ensuite reprocher de n'avoir plus le sourire.

*

**

Prierons-nous M. de Martel de circuler dans la cité ? D'entendre de plus près le battement des cœurs, de prêter l'oreille aux plaintes, de regarder ce qu'il importe de voir ?

Nous croyons, pour notre part, que le petit peuple de chez nous y trouverait un immense réconfort, ce peuple qui ne demande qu'à retrouver la confiance des premiers temps du Mandat.

Nous croyons aussi que le jour où l'on affirmera à ce peuple qu'on va lui resituer la dignité à laquelle il a droit en l'assurant qu'une collaboration directe et féconde diminuera le souci du pain quotidien, ce jour-là sera un jour heureux.

Nous demandons que les bureaux où notre sort se joue soient encore plus aérés et qu'un souffle vivifiant y pénètre.

Car il s'agit aujourd'hui de ramener d'urgence, par des moyens appropriés, la foi chez tous ceux qui l'ont perdue.